



TOUR D'AIGUES

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LA TOUR D'AIGUES

Date de convocation : 15/04/2026

Date d'affichage : 15/04/2026

Nombre de membres : 27

Afférents au Conseil Municipal : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 27

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Tour d'Aigues, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LOVISOLO Jean- François, Maire.

Etaient présents : Mesdames REYNAUD – DOMEIZEL – PIGASSOU – LUCCHINI –LAFON – COUTON – RICCI – OLLIVIER – PASQUER – MADON – CORTES

Messieurs LOVISOLO - SEGURRA – BRANDTNER - SERNA - GUISS-SPENGLER – GERMAIN – CUTAIA - SORBIER - FABRE – MOUREN – GAUTIER – BRETTE

Etaient excusés : Mme BARNEOUD (pouvoir à M. BRETTE) – Mme GARCIN (pouvoir à M SEGURRA) – M BOREL (pouvoir à Mme RICCI) – M RASTELLO (pouvoir à M MOUREN)

Secrétaire de séance : Mme ANNICK REYNAUD

Le quorum est atteint

OBJET DE LA DELIBERATION N° 026-26
Concours et participations 2026 – Budget Principal

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission des finances,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

ADOpte le montant des concours divers et participations attribuées en section de fonctionnement pour l'année 2026 comme suit :

ASSOCIATION - ORGANISME	PROP SUBVENTION 2026
Association des Maires de Vaucluse	1 066,01 €
CCFF (Comités communaux feux forêts)	600,00 €
ADIL 84	675,00 €
COMPTE 6281	2 341,01 €
Contingent incendie	132 650,00 €
COMPTE 6553	132 650,00 €
P.N.R.L. Fonctionnement	16 500,00 €
PNRL – Conseil architectural	1 800,00 €
CAUE 84	1 090,00 €
Syndicat mixte forestier	1 789,00 €
COMPTE 65568	21 179,00 €

Accusé certifié exécutoire

Syndicat mixte forestier part piste	3 179,20 €
Reception par le prelet - 06/05/2026	
Publication : 06/05/2026	
COMPTE 62878	3 179,20 €
Charges pour le territoire de délégation	5 000,00 €
Participation dép fct écoles Pertuis	500,00 €
COMPTE 6558	5 500,00 €
Ecole Maternelle PROJETS	1 200,00 €
Ecole Elémentaire PROJETS	6 180,00 €
COMPTE 657361	7 380,00 €
CCAS	10 000,00 €
CCAS – aide familles transport scolaire	4 000,00 €
COMPTE 657363	14 000,00 €
A.R.C.P.A.	100,00 €
Amicale laïque	3 200,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	50,00 €
Amicale S-Pompiers - assurance	1 882,00 €
Amicale SP alloc.vétérans	1 000,00 €
SOUS TOTAL Pompiers	2 932,00 €
Amis du Livre - Achats de livres	5 000,00 €
Amis du Livre - Fonctionnement	68 950,00 €
SOUS TOTAL Amis du livre :	73 950,00 €
Anciens AFN	400,00 €
Ass danse en Pays d'Aigues	400,00 €
Arts S-L - fonct	2 000,00 €
Arts S-L - Financement poste	20 000,00 €
Arts S-L – école de musique	16 300,00 €
SOUS TOTAL arts sports et loisirs	39 100,00 €
Centre social - AGC convent°	19 500,00 €
Centre social - déplafonnement	4 273,00 €
Centre social - ALSH	10 000,00 €
Centre social- Echanges savoirs	2 000,00 €
Centre social- Club Parents	2 000,00 €
Centre social - Mobilbus handicap	1 000,00 €
Centre social - actions culturelles	500,00 €
SOUS TOTAL centre social :	39 273,00 €
Comité des Fêtes	26 000,00 €
Foyer municipal tourain	500,00 €
UST fonctionnement	8 000,00 €
Association amis maternité Pertuis	50,00 €
Les Restos du cœur	1 200,00 €
Les amis de l'Orgue	150,00 €
Secours Catholique	100,00 €
Association Ressource	100,00 €
SAUVI	150,00 €
Groupement Tourain commerçants	1 000,00 €
Les Jardins Tourains	1 500,00 €
Comité des Fêtes Octobre Rose	750,00 €
Les jardins du Paroix	500,00 €
SOUS TOTAL	40 000,00 €
Subventions aux particuliers	
Subv aide destruction nids frelons	1 000,00 €
Subvention acquisition VAE	3 000,00 €
SOUS TOTAL particuliers	4 000,00 €
Endurance Attitude	750,00 €
Boul'AIGUES	3 250,00 €



Accusé certifié exécutoire

Comité local du Souvenir français	350,00 €
Reception par le préfet - 06/05/2026	
Publication 06/05/2026	500,00 €
Pour l'autorité compétente par délégation	50,00 €
MONTANT TOTAL	4 900,00 €
Montant SUBV ASSOCIATIONS compte 65748	207 455,00 €



DIT QUE ces montants seront mandatés sur les articles 6281, 6553, 65568, 62878, 6558, 657361, 657363, 65748 du budget primitif 2026

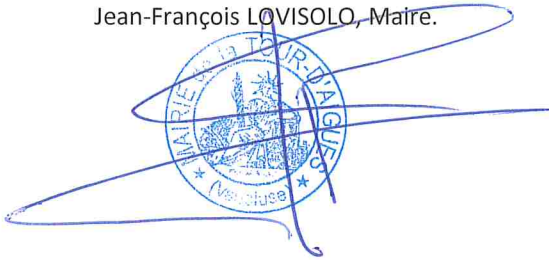
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents et à engager toutes démarches l'exécution de cette délibération

Adoptée avec 25 voix POUR et 2 voix CONTRE

Ainsi fait et délibéré à La Tour d'Aigues, les jour, mois et an susdits

Jean-François LOVISOLO, Maire.

La Secrétaire de séance,



ARJ

Le délai de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes contre la présente délibération est de deux mois.